



Depuis les années 1960, la France entretient avec le Québec des relations directes et privilégiées, sur la base de liens historiques, culturels et économiques. Les partenariats entre gouvernements locaux constituent l'une des priorités de ces relations diplomatiques.

Lors de deux rencontres, le 3 décembre 2015 à Paris puis le 13 mai 2016 à Québec, des représentants de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) et de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ont pu échanger sur les nombreux défis communs auxquels sont confrontées les autorités locales françaises et québécoises.

À l'issue de ces échanges est apparue clairement une volonté commune d'approfondir et de formaliser les relations entre les deux associations, sur les sujets d'actualité d'intérêt commun, notamment sur la lutte contre le changement climatique, la reconnaissance des gouvernements de proximité, le respect des compétences des gouvernements locaux. .

Ainsi, l'Association des maires de France, représentée par Monsieur Jean-Louis GRIMAL, maire de Curan, membre du Comité directeur et l'Union des municipalités du Québec, représentée par Madame Suzanne ROY, mairesse de Sainte-Julie, présidente ex-officio de l'Union des municipalités du Québec, déclarent leur volonté et leur engagement à :

- Promouvoir la connaissance réciproque entre les gouvernements locaux des deux pays, grâce aux réseaux de l'Association des maires de France et de l'Union des municipalités du Québec ;
- S'envoyer mutuellement par voie électronique et le cas échéant papier leurs supports de communication ;
- Échanger les documents techniques sur les sujets qui relèvent de leurs compétences ;

- Partager les bonnes pratiques des membres de l'Association des maires de France et de l'Union des municipalités du Québec ;
- S'inviter mutuellement à leurs évènements annuels, et à tous les évènements qu'ils jugeront pertinents ;
- Mener, sur la scène municipale internationale des actions de représentations communes pour valoriser le rôle des gouvernements locaux dans la résolution des enjeux globaux (notamment lors des conférences climatiques ou des rencontres des premiers ministres français et québécois) ;
- Échanger sur tous les sujets d'actualité qui rejoignent les gouvernements locaux français et québécois.

Le présent engagement peut donner lieu à des annexes pour préciser les conditions de coopération sur des thématiques particulières.

Fait à Paris le 29 septembre 2016

Pour François BAROIN, Président de l'AMF

**Jean-Louis GRIMAL**

Membre du Comité directeur  
et maire de Curan

**Suzanne ROY**

Présidente ex-officio de  
l'Union des municipalités du Québec  
et mairesse de Sainte-Julie